

Livres numériques : stratégies des lecteurs dans leurs pratiques

E-book Readers' Strategies and Practices

Mathilde Miguet



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/edc/5991>

DOI : 10.4000/edc.5991

ISSN : 2101-0366

Éditeur

Université Lille-3

Édition imprimée

Date de publication : 1 décembre 2014

Pagination : 57-74

ISBN : 978-2-917562-12-3

ISSN : 1270-6841

Référence électronique

Mathilde Miguet, « Livres numériques : stratégies des lecteurs dans leurs pratiques », *Études de communication* [En ligne], 43 | 2014, mis en ligne le 01 décembre 2014, consulté le 16 mai 2019. URL : <http://journals.openedition.org/edc/5991> ; DOI : 10.4000/edc.5991

MATHILDE MIGUET
**LIVRES NUMÉRIQUES :
STRATÉGIES DES LECTEURS
DANS LEURS PRATIQUES**

Introduction

Si les études et réflexions sur la lecture numérique (Giffard, 2009 ; Bélisle, 2011 ; Bessard-Banquy, 2012) ou la structuration de l'offre de livres numériques (Benhamou et Guillon, 2010) sont nombreuses, celles plus spécifiquement centrées sur le lecteur numérique et ses pratiques le sont beaucoup moins (Boullier et Crépel, 2013 ; Ipsos MediaCT, 2014). Bien que des recherches soient en cours, aujourd'hui, que savons nous de cet individu ? Force est de constater que nous en connaissons encore peu de choses. Cet article interroge certains résultats d'une enquête d'usage sur la lecture numérique sous l'angle d'une part des processus d'appropriation de l'objet de lecture numérique et de son contenu : le livre numérique ; et d'autre part des différents circuits de prescription de supports de lecture et de titres d'œuvres numériques. Les pratiques et les représentations des lecteurs numériques sont instruites en regard des stratégies de l'offre des acteurs des industries culturelles concernées. Nous questionnons ici les réseaux d'influences observés qui orientent ou confortent les comportements et décisions des lecteurs numériques. Dans un premier temps, nous présenterons l'étude, la méthodologie adoptée et

les principales caractéristiques du panel. Puis quatre résultats seront exposés : les stratégies des lecteurs quant au passage de la lecture traditionnelle à la lecture numérique ; les choix et réseaux de décision opérés pour l'acquisition d'un ou de différents supports techniques pour mener à bien leur activité de lecture ; leurs représentations du statut du fichier numérique et leurs incidences sur sa circulation ; et enfin les réseaux de prescription de titres numériques auxquels les enquêtés se réfèrent.

Présentation de l'étude

Le Projet Pari 2011-2013 « Usages de l'Ebook et pratiques d'écran : des *digital contents* à une mutation culturelle ? »¹ est une recherche en sciences de l'information et de la communication qui s'est intéressée à analyser les usages de l'e-book et les pratiques d'écran selon une approche socio-économique portée par la sociologie des usages (Proulx, 2005), la sociologie de l'innovation (Akrich *et al.*, 2006), les pratiques culturelles (Donnat, 2009) et les pratiques numériques (Smoreda *et al.*, 2007) d'une part, et d'autre part par les travaux sur les stratégies d'acteurs et les industries créatives (Miège 2007 ; Bouquillion, 2008). Ce projet de recherche est composé d'un séminaire² et d'une enquête de terrain, sur les pratiques et représentations concernant la lecture dite de loisir, menée auprès d'un panel de 50 lecteurs numériques. Ce projet cherchait à cerner et étudier les mutations et transformations à l'œuvre au confluent de plusieurs processus : la prolifération des contenus numériques, celle des supports en permettant la consommation et la posture de l'utilisateur qui cumule les statuts de lecteur, acheteur, producteur, diffuseur et consommateur de ces contenus numériques. Cette analyse d'usage a été soutenue par la connaissance des dispositifs techniques existants, des modèles économiques en vigueur, et de l'offre marchande légale et illégale.

La méthodologie reposait sur le recrutement, par viralité, de 50 lecteurs (papier et numérique) possesseurs d'un outil de lecture mobile depuis plus de 6 mois (tablette, liseuse, smartphone), âgés de

1 Projet Pari 2011-2013, sous la direction de Françoise Paquienséguy et Sylvie Bosser, avec la collaboration de Manuel Dupuis-Salle.

2 <http://ebook.hypotheses.org/>.

plus de 25 ans. Ensuite, la passation de questionnaires préparatoires visant à prendre connaissance de leur consommation d'écran en relation avec la lecture, de leur consommation de livres électroniques, des régularité et quotidienneté de ces pratiques. Enfin, nous avons mené des entretiens compréhensifs (Kaufmann, 1996) complétés par des démonstrations d'utilisateurs. Ces entretiens portaient sur leurs pratiques de lecture antérieure et actuelle, les supports et leur rapport à la technologie, les modalités, et choix de lecture.

Le panel est constitué de 30 femmes et de 20 hommes. La moyenne d'âge est de presque 40 ans (entre 25 et 77 ans). Ils sont majoritairement urbains et leur temps de transport moyen est de 37 minutes par jour. Ils sont célibataires pour moitié et déclarent depuis qu'ils lisent régulièrement des livres numériques pour 30/50 acheter autant de livres papier qu'antérieurement. 17/50 disent n'avoir jamais eu recours à l'offre illégale³ de livres numériques. La majorité des membres du panel recourt à l'offre légale et gratuite car libre de droits, ce qui correspond au phénomène relevé par l'étude MOTIF/Médialab : « *Les livres numériques gratuits constituent pour 60,2 % des répondants plus de la moitié des livres numériques qu'ils possèdent* » (Boullier et Crépel, 2013, 60). Concernant le corpus général deux points nous paraissent importants à souligner :

Premièrement, une des spécificités de ce panel repose sur le fait que les individus interrogés sont indéniablement de grands lecteurs puisqu'ils déclarent lire en moyenne 2,5 livres numériques et 4 livres papier par mois⁴. Leurs pratiques de lecture et leurs rapports à la prescription dite littéraire, qu'ils soient acteurs ou simples utilisateurs de cette prescription, sont donc antérieurs à l'acte de lecture numérique elle-même. Il conviendra donc de relier cette généalogie des pratiques (Jouët, 2000, 500) et son lien avec les processus d'appropriation à nos questionnements actuels. Ils disent lire autant de livres depuis qu'ils lisent en numérique pour 29/50, et pour 18/50 lire plus qu'avant⁵. La majorité (les $\frac{3}{4}$) des lecteurs ne lit pas les livres numériques en entier ; ils survolent, ils feuilletent.

3 A titre comparatif, le baromètre semestriel sur les usages du livre numérique réalisé par Opinionway pour SOFIA, SNE et SGDL annonce 80 %. L'étude Motif / médialab (p. 60) recense 72 %.

4 L'enquête de DEPS sur les pratiques culturelles des français considère qu'au delà de 2 livres par mois, on est un grand lecteur.

5 Lire moins = 1/50 ; NSPP = 2/50.

Mais 12/50 disent toujours lire la totalité des livres numériques acquis. Ces personnes sont majoritairement celles qui auront tendance à privilégier la lecture numérique à la lecture papier.

Deuxièmement, 47/50 sont titulaires d'un bac+3 minimum. Certains de nos interviewés sont également professionnellement en lien avec le milieu du livre (édition, médiation)⁶ ou en lien avec la technologie⁷ et mêlent pratique de lecture loisir et pratique de lecture professionnelle ; il convient d'en tenir compte sur le rôle de prescripteurs que ce statut leur confère.

Nous allons plus spécifiquement orienter notre présentation des résultats sur les personnes ayant déclaré dans le questionnaire avoir une activité d'échange de conseils uniquement sur la lecture numérique. Cette population représente exactement la moitié du panel général. L'autre moitié considérant soit ne pas être en contact avec d'autres lecteurs numériques : ils sont précurseurs et isolés ; soit observer que la lecture, qu'elle soit traditionnelle ou numérique, reste indéniablement une pratique solitaire, et qu'elle n'appelle pas à des échanges quels qu'ils soient sur les questions techniques relatives aux supports de lecture, et encore moins sur les titres lus. La spécificité première du sous-groupe que nous interrogeons est qu'il surreprésente la majorité des personnes déclarant avoir fait un choix entre la lecture numérique et la lecture papier ; choix opéré en faveur du numérique (16/50 sur le corpus général contre 11/25 pour ce sous-groupe). Ce sont des technophiles en majorité (17/25), mais avant tout des lecteurs. Ils insistent sur ce point. Leur moyenne d'âge est équivalente au corpus général et autant d'hommes que de femmes sont représentés.

Le passage de la lecture traditionnelle à la lecture numérique sur support nomade

Les personnes interrogées avancent différentes raisons et motivations quant à leur passage à la lecture numérique sur support mobile.

6 8 professionnels du livre constituent notre corpus général (une future libraire, 2 éditeurs, une traductrice, 3 bibliothécaires, une documentaliste).

7 Professions en lien avec l'informatique (développeur, ingénieur, graphiste...).

Le tout premier argument est relatif à la mobilité de la pratique⁸. Ainsi, leur bibliothèque dématérialisée est toujours avec eux ; ce qui leur permet de lire n'importe où et n'importe quand.

Vient ensuite l'argument de la généalogie et de l'antériorité de la lecture professionnelle sur support numérique⁹ : notre panel, nous l'avons dit, est largement constitué de personnes travaillant avec ces outils technologiques. Ils ont une pratique quotidienne de lecture sur écran d'ordinateur : 5 d'entre eux sont informaticiens et louent les potentialités d'annotation et de recherche en plein texte pour leurs lectures professionnelles. D'autres travaillent en bibliothèque ou centres de documentation (pour 3 individus). Une autre personne, enseignante de philosophie déclare qu'il y a indéniablement un lien entre sa profession et la curiosité pour ce type d'outil puisqu'elle s'intéresse depuis toujours aux réflexions sur la technique et les supports de consultation et de transmission des savoirs. Enfin, un journaliste numérique spécialisé sur les livres électroniques précise qu'il souhaitait développer sa pratique de lecture loisir sur ce type de support, et non plus pour un seul usage professionnel. Pratiques professionnelles et lecture de loisir sont très souvent mêlées et l'attrait, la curiosité pour ce type de support sont souvent en lien avec les habitudes et références développées dans le cadre de leur métier. Comme l'a relevé Françoise Paquienséguy : « *les pratiques de lecture sont totalement liées soit au parcours du lecteur en tant que tel, soit au parcours du technophile* » (Paquienséguy, 2014, 23). Un interviewé, développeur web de 25 ans, reconnaît avoir acheté sa tablette non pas pour lire d'abord, bien que les usages soient venus au fur et à mesure, mais parce que c'était : « *un rêve de fan de science-fiction qui se réalisait ; dans Star Trek, ils ont un espèce de truc comme ça et pour moi ça représentait le futur* ».

La motivation suivante, pour un passage à la lecture numérique réside dans le fait de vouloir ou pouvoir lire en version originale¹⁰. Ces lecteurs bilingues ou trilingues apprécient tous la facilité qu'ils ont désormais à trouver et acquérir des titres en version originale directement chez des éditeurs étrangers, ou via les plates-formes de commerce électronique d'ebooks – à la différence des librairies physiques où il faut souvent commander et attendre des semaines.

8 12 occurrences relevées sur 25.

9 10 occurrences relevées sur 25.

10 6 occurrences relevées sur 25.

Un d'entre eux affirme même que selon qu'il lise en anglais ou en français il ne fréquente pas les mêmes sites de téléchargement. Ce sera « *en légal* » pour les titres anglophones, alors que ce sera « *moins légal* » pour les ouvrages en français. Une ingénieure informaticienne regrette simplement qu'il n'y ait pas d'offre homogène, et de devoir jongler entre ses trois comptes de la même plate-forme, selon que le titre soit libre de droit ou non, d'un pays à l'autre. La motivation de lire en numérique dans une autre langue peut aussi avoir d'autres sources : une ingénieure d'études de 35 ans précise, qu'après avoir décroché de la lecture loisir pendant plusieurs années, le fait de la reprendre sur smartphone et en anglais l'avait déculpabilisée : « *Quand on lit un roman policier en anglais cela reste du temps très utile et justifiable moralement* ». Pour une retraitée bilingue espagnole, la liseuse permet de passer outre les mauvaises traductions en français et de lire ses livres dans l'ordre original de parution pour pallier les traductions non chronologiques des séries.

Un autre argument avancé est de nature financière¹¹, toujours en lien avec la motivation annoncée précédemment. En effet, un membre du corpus, informaticien de 28 ans, déclare que sa motivation principale pour un passage au tout numérique est que lisant beaucoup d'ouvrages techniques en anglais, il a pu économiser les frais de port. Deux autres insistent sur le fait que les versions numériques disponibles chez les éditeurs anglophones sont beaucoup moins chères que les versions papier : « *Quand tu achètes aux USA, les prix sont plus intéressants car ils sont dans le numérique depuis plus longtemps* ». Ils déclarent tous lire davantage depuis l'acquisition de leur support de lecture, et soit dépensent moins par mois pour acquérir leurs titres, soit réinvestissent les économies réalisées dans d'autres titres plus récents, souvent en numérique. Ces personnes ont un recours important au téléchargement illégal qui peut représenter jusqu'à 90 % de leur bibliothèque numérique constituée. Ils revendiquent l'accès gratuit à la culture. Le support leur permet de développer leur mode d'accès au livre sans se soucier de l'aspect économique et, s'ils possèdent un livre papier, c'est qu'il leur a été offert. Mais ce sont également des personnes qui recentrent leurs lectures sur les titres tombés récemment dans le domaine public, et donc disponibles gratuitement en ligne.

11 6 occurrences relevées sur 25.

La dernière raison avancée pour le passage à la lecture numérique dans ce sous-groupe est de type ergonomique¹². Ils ont tous fait l'acquisition d'une liseuse et non d'une tablette : « *La tablette c'est hors de question ! Encore un truc qui t'arrache la tête et te fatigue la vue* ». Ils travaillent tous beaucoup sur écran. Le choix de la liseuse est lié au repos des yeux, au fait de pouvoir grossir les caractères, à celui de lire sans lunettes, et d'avoir le ressenti du papier. Un graphiste de 41 ans, qui travaille à domicile, nous précise que de pouvoir lire sur un autre appareil lui donne l'impression de sortir un peu du bureau. Le choix de la liseuse et le passage à la lecture numérique peut même intervenir sur prescription médicale : « *Quand j'ai eu des problèmes de dos, parce que je transportais toujours des dictionnaires avec moi, mon médecin m'a conseillé de prendre une liseuse* ».

Le choix du support numérique

Pour le choix principal de l'outil nomade de lecture, le sous-groupe étudié ici représente la totalité des personnes lisant principalement sur smartphone ; 5/10 des personnes lisant principalement sur tablette, 12/28 des personnes lisant principalement sur liseuse, et 7/10 des personnes lisant à la fois sur tablette et liseuse¹³. Ces choix ont été interrogés lors des entretiens compréhensifs.

Pour la personne qui lit exclusivement sur smartphone et ce depuis huit ans, la possibilité de la mobilité est principale. L'ayant toujours avec elle dans ses déplacements, elle se dit n'être jamais prise au dépourvu et peut donc lire à l'impromptu. Elle déclare n'avoir aucun problème pour lire de grands textes, et longtemps, sur un petit écran rétro-éclairé.

Pour ceux qui lisent principalement sur liseuse ce choix est mûrement réfléchi. Devenue véritable « *baladeur de littérature* » la liseuse, représente un dispositif complémentaire de l'ordinateur et du smartphone permettant de lire des ouvrages plus longs. La liseuse est un outil dédié à la lecture de romans et livres professionnels. La liseuse est comme un livre : pour eux, c'est un outil simple et dédié à la lecture uniquement qui n'a pas de « gadgets » et permet de rester

12 5 occurrences relevées sur 25.

13 Le corpus général indique que l'outil principal de lecture est (en nombre de personnes) : « Ipad » 1 ; « smartphone » 1 ; « tablette » 10, « tablette et liseuse » 10 ; « liseuse » 28.

concentré sur la pratique de la lecture. Ils ne souhaitent pas acquérir de tablette et quand ils en ont une à disposition dans leur entourage, ils ne l'utilisent pas. Si pour la plupart d'entre eux, la lecture numérique de manuscrits d'auteurs ou de livres électroniques a commencé sur ordinateur, ils notent le caractère fastidieux de l'exercice. Un bibliothécaire de 30 ans déclare : « *La liseuse, c'est vraiment un truc de grand lecteurs ; je suis persuadé que cela va rester un usage minoritaire et que ça ne va pas toucher le grand public. La lecture sur tablette sera plus diffusée* ». Il alterne ses lectures entre ordinateur, smartphone et liseuse selon la taille des textes et le type de lecture recherchée : immersive et continue ou en diagonale.

Pour les personnes qui lisent exclusivement sur tablette, le choix de l'outil s'opère sur des critères de mobilité et de multifonctionnalités. La tablette permet d'écouter de la musique ou des sons d'ambiance tout en lisant, d'accéder directement à l'environnement web et de se renseigner sur les auteurs, de prendre des notes plus facilement et de les synchroniser sur ses différents appareils, d'accéder aux différents dictionnaires intégrés, de se faire notifier les emails. Certains¹⁴ utilisent des livres audio ou bien la fonction de vocalisation : « *C'est très agréable de se faire lire un roman de fantasy* ». Mais les avantages peuvent aussi devenir des inconvénients car la lecture vient concurrencer les autres applications (télévision, jeux, forum). Ce n'est pas forcément la lecture qui vient en premier quand on prend la tablette. Un informaticien de 34 ans déclare : « *Je n'ai pas par choix la 3G sur ma tablette, sinon je ne lirais pas de livres ; j'irais sur internet ; je perdrais du temps quoi !* ».

Enfin, pour ceux qui lisent à la fois sur tablette et sur liseuse, les deux supports de lecture se complètent ou se remplacent. Quand liseuse et tablette se complètent, chaque dispositif est dédié à la lecture d'un type de texte. La tablette sera utilisée pour lire la documentation technique, les articles de presse, les guides touristiques. La liseuse sera réservée aux romans. Chaque outil a ses avantages et ses inconvénients et selon les contextes, le choix de l'outil sera différent. La liseuse est plus discrète dans les transports en commun et permet de lire debout alors que : « *la tablette nécessite d'avoir une place assise* ». Mais quand on est un grand lecteur de *comics*, la tablette sera plutôt utilisée dans les transports quotidiens car le format est plus en adéquation avec le temps de transport, et c'est la liseuse qui sera

14 2 occurrences relevées sur 25.

utilisée pour la lecture de romans au domicile ou pour des trajets plus longs. Quand liseuse et tablette se remplacent, ce n'est pas forcément dans le même ordre chronologique. Si une de nos interviewés a abandonné sa liseuse pour une tablette, c'est parce que la luminosité, le côté non-tactile et surtout la non-couleur étaient des éléments rédhibitoires – elle lit essentiellement des bandes-dessinées et se déclare : « *fan des couvertures* ». Un autre a eu la démarche inverse pour justement développer ses pratiques de lecture continue. Une dernière aimerait, au final, avoir un seul et même dispositif qui aurait simultanément les attributs de la tablette et de la liseuse (type d'écran, fonctionnalités, etc.).

Pour ces acquisitions, les réseaux de décision invoqués sont divers, et dans la plupart des cas, multiples. Deux personnes ont choisi leur outil sur les conseils d'un vendeur ; ce sont les moins technophiles de notre groupe. Une personne, de manière plus opportuniste, a profité d'une offre intéressante en lien avec un abonnement à un titre de presse. Trois personnes déclarent avoir acheté leur outil de lecture sur une impulsion mais toutes travaillent dans le domaine de l'informatique : on peut donc considérer que leur niveau de connaissance de l'offre était déjà important. Cinq personnes ont testé l'outil avant de faire leur choix grâce au prêt d'un ami, un emprunt proposé en médiathèque, une démonstration lors d'une fête du livre ou un test en magasin. Les deux circuits de prescription les plus cités sont les conseils de proches¹⁵ (amis, famille, collègues) déjà équipés, les forums spécialisés¹⁶ ou les comparatifs techniques disponibles dans la presse spécialisée. Une enquêtée, certainement la plus active de notre groupe dans ses échanges numériques sur la lecture et les supports de lecture, nous explique qu'elle suit depuis six ans une dizaine de blogs littéraires et qu'elle a demandé des avis à ses amis blogueurs pour le choix de l'outil : « *Je ne suis pas allée sur les forums, j'ai contacté des personnes avec qui je discute et en qui j'ai confiance* ».

Pour l'ensemble du corpus de 50 lecteurs, le support de lecture nomade est un cadeau (14/50) ou un choix personnel (36/50). Ramené à notre sous-groupe, seulement 6 personnes se sont fait offrir leur appareil par un proche, compagnon, parent ou enfant. Si pour deux d'entre eux les liseuses n'étaient pas voulues, elles se sont mises très

15 8 occurrences relevées sur 25.

16 10 occurrences relevées sur 25.

rapidement à les utiliser régulièrement. Les réticences de départ, que ce soit l'intérêt, le prix trop élevé, la peur de perdre le côté physique du livre, le côté gadget, se sont très vite dissipées. Une enquêtée précise que sa liseuse est un cadeau d'un proche qui la savait être une grande lectrice : « *il est toujours difficile de savoir quel titre offrir à quelqu'un qui lit beaucoup ; du coup on m'a offert l'outil pour lire* ». Pour les autres, c'était un cadeau attendu. En général, ils ont eux mêmes fait les recherches du type de modèle voulu (liseuse ou tablette). L'un d'entre eux avait déjà préparé un stock de fichiers epub dans son ordinateur dans cette perspective.

Quand les utilisateurs possèdent l'outil, bien souvent ils font du « *prosélytisme* », voire offrent le même à toute la famille¹⁷ : « *Chaque fois que je le peux, je fais un peu de publicité autour de moi pour les liseuses ; pour l'instant je fais figure de moderniste. C'est drôle je pensais que c'était beaucoup plus répandu* ». Les échanges d'avis autour de l'outil prennent de l'importance, souvent dans le cadre professionnel : c'est le cas d'un interviewé qui travaille dans une agence web, particulièrement propice aux échanges sur les nouvelles technologies du fait de l'intérêt que leur portent les différents salariés.

Enfin, il est intéressant d'observer, dans nombre d'entretiens, le caractère personnel que revêt l'outil : on le prête rarement. « *Ma femme utilisait ma tablette, je lui en ai offert une, c'est plus pratique* ». Chacun sa liseuse, de toute façon on ne peut pas lire le même livre en même temps : « *je ne prête pas ma liseuse à mon conjoint, mais je concevrais bien qu'il ait la sienne* ».

Le statut immatériel de l'objet livre numérique

Quelles sont les représentations, pour nos lecteurs, du statut de ce fichier informatique autrement appelé livre numérique¹⁸ ? Cette interrogation nous est apparue centrale dès le début de l'enquête. Nous présenterons ici quelques éléments de réponse.

Le format numérique, donc immatériel, de l'objet livre lui confère un statut bien différent du livre papier. Les personnes interrogées disent ne pas avoir le même sentiment d'attachement à l'objet

17 6 occurrences relevées sur 25.

18 Livre numérique : ouvrage édité et diffusé sous forme numérique, destiné à être lu sur écran (définition du Journal Officiel du 04/04/2012, texte 118).

parce qu'ils le considèrent exempt de valeur patrimoniale. L'un des grands avantages du livre numérique est la facilité, l'instantanéité de son acquisition quels que soient le lieu et l'heure : « *On n'est pas forcément propriétaire de la chose* ». Cet argument est récurrent lorsque la question du prix des livres numériques est abordée. Une enquêtée déclare même que c'est une question de principe, un véritable choix politique exprimé dans le refus d'acheter un livre numérique car le cadre législatif ne lui convient pas : « *On n'est jamais certain que ça ne va pas disparaître. Au final avant nous étions des lecteurs, maintenant nous sommes des consommateurs et sans aucun droit sur ce qu'on paie !* ». Certains de nos lecteurs, utilisateurs réguliers de la fonction d'annotation des textes, font la remarque que s'ils pensent autant pouvoir retrouver facilement les notes griffonnées sur les marges d'un livre papier dans 10 ans, celles enregistrées dans une copie de livre numérique seront vraisemblablement perdues. Autres interrogations : qui peut dire si dans quelques années les formats numériques actuels existeront toujours ? Faudra-t-il garder les anciens matériels ? Faut-il, comme bon nombre d'enquêtés de ce groupe¹⁹ le font, utiliser un logiciel de gestion de bibliothèque de livres électroniques pour convertir les formats de fichier et se distancier des bibliothèques et formats propriétaires de leur support de lecture actuel ? Ces verrouillages technico-commerciaux mis en place par certains intermédiaires logistiques qui contribueraient à une « verticalisation » de l'offre à l'extrême, selon Olivia Guillon (Guillon, 2012, 48), sont très décriés par les lecteurs. Pour un livre papier, la pérennité du support n'est pas liée à une plate-forme, à un outil de lecture ou à un format de fichier. Le livre numérique est lui soumis à ces trois éléments constituant du dispositif. La rencontre du numérique et du livre, fichier immatériel, copiable à l'infini, n'a pour beaucoup d'entre eux aucune valeur en soi, si ce n'est le plaisir procuré par la lecture de son contenu : œuvre issue de l'esprit et objet littéraire.

Si le livre numérique est exempt de valeur patrimoniale, il est *a priori* impossible sinon difficile de le prêter, de le donner, de le transmettre, voire d'en hériter. Comme le remarquaient Dominique Boullier *et alii* dans le cadre de travaux sur les réseaux sociaux de lecture en France : « *L'immatérialité des œuvres semble paradoxalement représenter un obstacle à leur circulation au sein*

19

11 occurrences relevées sur 25 : utilisation du logiciel Calibre ou assimilé.

des réseaux de lecteur » (Boullier *et al.*, 2010). Ramené à notre panel général de 50 lecteurs, on peut avancer que cela se confirme, toutefois pour notre sous-groupe de 25 individus, 17 sont dans une pratique d'échange de livres numériques. Ils prêtent, échangent ou plutôt se transmettent des livres numériques que ce soient des œuvres acquises de manière légale et/ou gratuite, ce qui est rare, ou illégalement dans la majorité des cas. Dans un premier temps, la notion de réseau de lecteurs doit être interrogée. En effet, les 8 individus qui déclarent ne jamais échanger de titres numériques se considèrent en général comme l'autre moitié du panel : soit ils sont isolés et ne sont pas en relation avec d'autres lecteurs numériques ou équipés pour le faire, soit leur entourage n'a pas les mêmes goûts de lecture qu'eux et la lecture reste une pratique solitaire. Deux sous-catégories parmi ces 8 individus se dessinent : une très petite minorité de personnes, moins technophile que les autres, qui n'a pas les compétences techniques pour savoir comment échanger des titres et qui pense même que cela n'est pas possible. La seconde, majoritaire, qui possède une maîtrise technique mais n'est pas intéressée par cette pratique. Parmi ceux qui font circuler des œuvres numériques nous trouvons une première catégorie de lecteurs (3/17) qui n'échange pas de titres mais qui reçoit des dossiers complets de titres numériques par paquet de plusieurs centaines, alimentés par leurs proches. Ainsi, cette bibliothécaire de 36 ans, dont le père lui a donné son ancien modèle de tablette, continue de partager avec lui son compte utilisateur et profite donc de tous les titres dont il a fait l'acquisition. Vient ensuite la catégorie des personnes qui échange parfois des fichiers plutôt par mail mais très rarement parce que leur entourage ne lit pas beaucoup (2/17). Les autres lecteurs disent avoir une pratique assez régulière d'échange de titres numériques avec des proches, des collègues ou des amis. Une première catégorie (4/17) le fait légalement dans le cadre des dispositifs offerts par leur plate-forme ou moins légalement via leur logiciel de gestion de bibliothèque de livres électroniques. Une retraitée de 58 ans nous explique : « *On peut prêter des livres numériques à l'instar des livres papier, quand je les prête je ne peux plus les lire. Il suffit de paramétrer pour autoriser d'autres comptes à vous envoyer des livres [...] mais souvent je passe par Calibre, c'est le seul truc un peu illégal que je fais* ». Le reste des personnes (8/17) dont la compétence technique est importante échangent régulièrement des livres numériques. Ils savent convertir les formats de fichiers et

le cas échéant, déverrouiller les protections (DRM)²⁰. Ils sont cinq à déclarer souvent télécharger illégalement. Pour ce qui est d'offrir un livre numérique, en revanche, l'occurrence est très rare : seuls trois individus du sous-groupe pour sept personnes du corpus général l'ont déjà fait. Un chargé de communication de 40 ans qui a offert un livre numérique à sa mère est pourtant enthousiaste, et en plaisante : « *C'est tellement simple de le balancer et hop ! Elle l'a, même pas besoin d'aller la voir et de faire un papier cadeau* ».

Les processus d'acquisition et les réseaux de prescription de titres

Pour ce qui est de l'acquisition des titres numériques, deux catégories égales en nombre se dessinent. Une moitié des lecteurs reste en général dans le système lié à son matériel de lecture. Ils le font par choix éthique de rester dans l'offre légale ou par facilité. Trois d'entre eux déclarent utiliser les *torrents* uniquement quand ils ne trouvent pas le titre souhaité dans l'offre légale. Mais ils trouvent parfois que d'être lié à un seul distributeur est réducteur et discutable, voire à l'inverse de leurs pratiques d'achat de livre papier. Ils sont dans l'attente de la diversification de l'offre pour privilégier les petites plates-formes par choix « politique ». L'autre moitié refuse délibérément les monopoles et privilégie systématiquement les petits offreurs. Ces lecteurs sont très critiques sur l'hégémonie des grands intermédiaires logistiques et inquiets sur l'avenir des petits libraires. Enfin, d'une manière générale, nos lecteurs se déterminent pour leur acquisition à partir d'un titre précis, ou d'un auteur qu'ils vont entrer dans leur moteur de recherche. Mais cela peut rester le fruit du hasard, en fonction de l'offre.

Un dernier éclairage présentera les réseaux de prescription de titres numériques auxquels les enquêtés se réfèrent. La médiatisation des pratiques et goûts littéraires sur l'internet se développe-t-elle comme elle a pu être mise en lumière pour le cinéma (Dupuy-Salle, 2010) ? Les pratiques participatives et la promotion des biens culturels, observées par ce chercheur recourent-elles les processus de prescription littéraire observés ? La recommandation participative inhérente au Web 2.0, que Milad Doueïhi appelle « la culture de la

générosité »²¹ n'est-elle qu'une valorisation économique ou sera-t-elle un jour libre ? D'après le dernier rapport du MOTIF (Motif, 2014, 22), la présence des éditeurs *pure-player* ou traditionnels sur les réseaux sociaux, l'animation d'un site web et la construction de relations étroites avec les blogueurs sont des outils de médiation du catalogue considérés comme importants. Mais du côté des lecteurs qu'en est-il ? Force est de constater que de notre groupe, ils sont très peu nombreux à tenir un blog (3/25). Seule une documentaliste de 30 ans tient un blog²² littéraire depuis 2007. Elle reçoit des manuscrits d'éditeurs et est très active dans le domaine. Ses échanges avec ses *followers* sont indéniablement prescripteurs, et ce, dans les deux sens. Elle est en relation avec une dizaine d'autres blogueurs, éditeurs ou diffuseurs. Les deux autres tiennent des blogs mais parlent de leurs lectures comme de leurs autres pratiques culturelles, sans spécification. En revanche, ils sont quelques-uns²³ à consulter des blogs littéraires de lecteurs, cafés littéraires en ligne ou blogs d'auteurs. Ils participent à des réseaux socionumériques de lecteurs et autres plates-formes de recommandation de livres indépendantes, amateurs ou professionnelles. Les réseaux socionumériques de lecteurs passent pour être devenus : « *des lieux incontournables de prescription et d'échanges littéraires* ». Comme l'avance Louis Wiart, la condition de survie de ces réseaux socionumériques de lecteurs implique qu'ils reposent sur des mécanismes de confiance (Wiart, 2014, 18). Or, Le niveau de méfiance, voire de critique, pour tout ce qui est réseau de prescription adossé aux producteurs de contenus ou aux intermédiaires logistiques, ou cognitifs (Guillon, 2012, 45-46) issus de l'offre commerciale est très élevé ; c'est un point récurrent dans les entretiens : « *les avis sont bidons, il y a toujours suspicion* ». L'utilisation des réseaux sociaux classiques pour la prescription de lecture est citée, mais là encore, elle se cantonne au cercle restreint : « *Je n'ai pas envie d'étaler mes habitudes de lecture* ». Les stratégies et logiques d'action de l'offre pour susciter des usages, et ainsi pousser à la consommation de livres numériques

21 « L'Humanisme numérique », par Milad Doueïhi, conférence du 29 novembre 2011, dans le cadre du colloque Les métamorphoses numériques du livre, organisée par l'Agence régionale du Livre Paca, sous la direction d'Alain Giffard : <http://vimeo.com/36493398>, date de la dernière visite : 18 juillet 2014.

22 Blog classé par Ebuzzing.

23 Occurrences citées : (Readbook, Goodreads, Booknode, Vendredi lecture, Zazieweb (jusqu'en 2011), Team Alexandriz (jusqu'en août 2013), scifi-universe...).

sont mal perçues. Nous l'avons abordé au niveau des formats et des bibliothèques fermés, mais la prescription algorithmique ou prescription informatisée est également interrogée : « *Au final, c'était trop proche de ce que j'avait déjà lu, j'ai eu l'impression de lire le même bouquin écrit par un autre auteur* ». Selon Alain Giffard, les industries de lecture, qui commercialisent entre autres, les lectures et les lecteurs via les moteurs de recommandation, sont la forme la plus aboutie de l'économie de l'attention (Giffard, 2011, 73). Le profilage automatique des lecteurs autour des fonctionnalités de « conseils de lecture » est certes une réalité industrielle, mais nos lecteurs, s'ils en sont conscients, n'adhèrent pas au projet.

Conclusion

Les thématiques abordées auxquelles nous avons essayé d'apporter des éléments de réponse, le sont dans l'objectif de produire des pistes de réflexion sur ces nouvelles pratiques culturelles, du moins en France, autant que sur l'impact des représentations qu'elles produisent pour les acteurs interrogés et dans la reconfiguration annoncée sinon attendue des marchés du livre et des supports de lecture. Même si l'antériorité de l'offre industrielle n'est plus à remettre en question depuis la définition de la notion d'usage par Tremblay, Lacroix et Moëglin (Tremblay *et al.*, 1992), les *early adopters* qui constituent indéniablement le panel de cette étude permettent de relever que les usages émergents observés sont eux-mêmes porteurs de prescriptions pour le lecteur numérique de demain. Au delà de tout déterminisme technique ou d'adhésion aux discours promotionnels, nous avons tenté de mettre à jour certains éléments confortant le fait que les usages et les usagers sont aussi tactiques (de Certeau, 1980), critiques et informés.

MATHILDE MIGUET
Université de Nantes

BIBLIOGRAPHIE

- Akrich M., Callon M. et Latour B.,** (2006), *Sociologie de la traduction*, Paris, Presses de l'École des Mines, 303 p.
- Bélisle C.** (dir.), (2011), *Lire dans un monde numérique*, Lyon, Presses de l'enssib, 295 p.
- Benhamou F. et Guillon O.,** (2010), *Modèles économiques d'un marché naissant : le livre numérique*, Culture Prospective, DEPS, 16 p. : <http://www.culturecommunication.gouv.fr/Politiques-ministerielles/Etudes-et-statistiques/Les-publications/Collections-de-synthese/Culture-prospective-2007-2013/Modeles-economiques-d-un-marche-naissant-le-livre-numerique-CP-2010-2>, date de la dernière visite : 18 juillet 2014.
- Bessard-Banquy O.** (dir.), (2012), *Les mutations de la lecture*, Bordeaux, Presses universitaires de Bordeaux, 239 p.
- Boullier D. et Crépel M.,** (2013), *Pratiques de lecture et d'achat de livres numériques*, étude réalisée pour le MOTIF, Science-po Médialab : http://www.lemotif.fr/fichier/motif_fichier/488/fichier_fichier_etude.pratiques.lecture.et.achat.de.livres.numa.riques.pdf, date de la dernière visite : 3 novembre 2013.
- Boullier D., Crépel M. et Lebehec M.,** (2010), *Modèles de circulation des livres et pratiques de lecture sociale pour une plateforme web de vente de livres numériques*, Paris, Médialab, SOLEN SP2.
- Bouquillion Ph.,** (2008), *Les industries de la culture et de la communication. Les stratégies du capitalisme*, Grenoble, Presses Universitaires de Grenoble, 306 p.
- De Certeau M.,** (1990), *L'invention du quotidien*, tome 1, Arts de faire, Paris, [1980] éditions Gallimard, coll. « Folio/Essais », 296 p.
- Dupuis-Salle M.,** (2010), *L'intégration des fans dans les stratégies de valorisation de contenus contribue-t-elle au développement des « industries créatives » ?*, *TIC&Société*, Vol. 4, n° 2 : <http://ticetsociete.revues.org/905>, date de la dernière visite : 11 octobre 2012.
- Donnat O.,** (2009), *Les pratiques culturelles des Français à l'ère numérique Enquête 2008*, Paris, La Découverte/Ministère de la culture et de la communication, 282 p.
- Giffard A.,** (2009), *Des lectures industrielles*, in : Bernard Stiegler, Alain Giffard et Christian Fauré, *Pour en finir avec la mécroissance*, Paris, Flammarion, 220 p.
- Giffard A.,** (2011), *Critique de la lecture numérique*, in *Bulletin des bibliothèques de France*, n° 5 : <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2011-05-0071-013>, date de la dernière visite : 19 juillet 2014.
- Guillon O.,** (2012), *L'effet des réseaux numériques sur la diversité culturelle. Le cas du livre numérique*, in Agostinelli S., Augéy D. et Laurie F. (dirs.), *La richesse des réseaux numériques*, Actes du colloque Médias011, Presses Universitaires d'Aix-Marseille, pp. 41-58.
- Ipsos MediaCT** pour Livres Hebdo, (2014), *Les nouveaux lecteurs : état des lieux et évolution des pratiques de lecture depuis 2011*, mars 2014, 62 p.
- Jouët J.,** (2000), *Retour critique sur la sociologie des usages*, in *Réseaux*, n° 100, pp. 487-521.
- Kaufmann J.-C.,** (1996), *L'entretien compréhensif*, Paris, Nathan, 127 p.

Miège B., (2007), *La société conquise par la communication. Tome 3, Les tic entre innovation technique et ancrage social*, Grenoble, Presse Universitaires de Grenoble, 235 p.

MOTif – Labo de l'édition, (2014), *Étude Pratiques d'éditeurs : 50 nuances de numérique* : <http://www.editionmultimedia.fr/wp-content/uploads/2014/03/Etude-Le-Motif-Pratique-d%C3%A9diteurs-50-nuances-de-num%C3%A9rique-21-03-14.pdf>, date de la dernière visite : 28 mars 2014.

Paquienséguy F., (2014), *Lecteurs numériques : qui êtes-vous ?*, in Dispositifs numériques : contenus, interactivité et visualisation, St. Chaudiron, M. Ihadjadene et B. Jacquemin (dirs.), 16^e Conférence Internationale du Document électronique, Lille 3, nov. 2013, Europia, 2014, pp. 17-25.

Proulx S., (2005), *Penser les usages des TIC aujourd'hui : enjeux, modèles, tendances*, in Enjeux et usages des TIC : aspects sociaux et culturels, Vieira L. et Pinède N. (éds.), T. 1, Presses universitaires de Bordeaux, pp. 7-20.

Smoreda Z., Beauvisage Th., De Baillencourt Th. et Assidi H., (2007), *Saisir les pratiques numériques dans leur globalité*, in Réseaux, n° 145-146, pp. 19-43.

Tremblay G., Lacroix J.-G. et Moëglin P., (1992), *Usages de la notion d'usages*, in Les nouveaux espaces de l'information et de la communication, Actes du 8^e congrès national des sciences de l'information et de la communication, Lille, 21-23 mai 1992, pp. 239-248.

Wiarth L., (2014), *Le marché francophone de la prescription littéraire en réseaux*, in Chartron G., Kembellec G. et Saleh I. (dirs.), Les systèmes de recommandation, Hermès Sciences, coll. « Information, hypermédias et communication », 22 p., (à paraître).

